

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

| | | | |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville..... | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes..... | » | » | 8 fr. |
| Autres départements..... | 3 fr. | 5 fr. | 9 fr. |
| | 3 fr. 50 | 6 fr. | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef
L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 cent.
Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les Faits de l'Extérieur

Bien que la presse allemande montre aujourd'hui des intentions plus pacifiques qu'à la fin de l'année qui vient de s'achever, elle n'en continue pas moins à polémiquer un peu avec le monde entier. En effet, certains grands organes de l'Allemagne du Nord reprochent à l'Italie le choix de M. Visconti-Venosta comme son représentant à Algésiras.

Ce diplomate passant pour un grand ami de la France et pour un partisan convaincu de la prépondérance latine dans la Méditerranée, les allemands lui reprochent la tiédeur de ses sentiments à l'égard de la Triplice, et se plaignent de ce que l'Italie semble oublier qu'elle est l'alliée de l'Allemagne. D'autres organes berlinois s'en prennent à l'Espagne, depuis que le Gouvernement de Madrid a déclaré qu'il respecterait loyalement l'accord franco-espagnol. Ils trouvent, à présent, que l'Espagne est tombée dans une telle décadence qu'il n'y a pas à espérer d'elle un réveil de fierté : lisez : un appui pour la politique allemande. Les Etats-Unis eux-mêmes sont pris à partie parce qu'on les suppose favorables à la cause française et à la cause de la paix. Seuls les journaux du centre catholique, qui compte plus de 100 membres au Reichstag, estiment que si l'Allemagne est méconneue à l'étranger, c'est que sa politique a été, suivant la « Zukunft » : « trop insatiable, trop fébrile, trop expansionniste, trop bavard et trop avide. » C'est pour cela que ses alliés eux-mêmes commencent à prendre peur et s'éloignent doucement d'un compagnon dont on ne peut calculer les actes. » écrit M. M. Harden.

En général, les Allemands avouent que le « Livre jaune » français a produit en faveur de la France une telle impression dans le monde que le « Livre blanc » sera probablement impuissant à ramener les sympathies du côté de l'Allemagne. François-Joseph lui-même recommande la prudence à Berlin. Il continue, du reste, à être fort préoccupé de ce qui se passe en Hongrie, où les préfets nommés par le gouvernement de Féjervary sont chassés, battus et même assassinés par les partisans exaspérés de l'opposition. Sans compter que la situation en Bohême et en Galicie est loin d'être calme et autorise de nouvelles inquiétudes.

Par contre, l'Italie vient de remporter un succès dont les conséquences seront considérables. Le Quirinal a réussi à conclure un accord officiel avec le Vatican. Il ne s'agit pour le moment que de la subvention accordée par l'Etat italien aux missions italiennes à l'étranger ; mais on peut prévoir dès aujourd'hui qu'un accord se fera bientôt relativement à la « Loi des Garanties ». Ce serait la fin de la longue bouderie existant entre le royaume unifié et le Saint-Siège, ce qui équivaldrait presque à la reconnaissance, tout au moins tacite, du fait accompli, sinon à la renonciation officielle du pape au pouvoir temporel.

L'Espagne se prépare aux fêtes du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le prince de Bavière ; à la réception des souverains portugais et enfin à la célèbre conférence d'Algésiras, à laquelle, dit-on, le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, prendra part dans les rangs des délégués espagnols.

En Angleterre, le décret de dissolution de la Chambre des communes sera signé et promulgué demain, mardi. Les élections législatives commenceront dès cette semaine et toute l'attention du pays sera pendant quelques jours absorbée par la lutte électorale.

En Russie, enfin, la révolution semble de plus en plus vaincue. Dans les provinces baltiques, la rude poursuite du général Orloff commence à avoir raison du fanatisme des paysans insurgés. Des milliers de ceux-ci se

rendent à merci : le canon a raison de toutes les résistances.

Les élections à la Douma d'empire pourront avoir bientôt lieu dans un calme relatif, l'ordre étant maintenu par l'état de siège proclamé dans de nombreux districts et par les innombrables arrestations opérées partout. On peut espérer que dans quelques mois les réformes promises par le tzar pourront être appliquées et rendront la tranquillité à notre alliée.

C. R.

La révolution en Russie

Bien que la tranquillité soit rétablie à Moscou et que la vie normale y ait repris, les mesures de sécurité publique seront maintenues jusqu'au 28 janvier en prévision des troubles possibles à l'anniversaire du 22 janvier et des fêtes de l'Université le 25 janvier.

Le régiment Semenowsky restera à Moscou jusqu'à l'arrivée d'autres troupes.

Les arrestations politiques continuent. La cherté des vivres est aussi excessive à Moscou qu'à Pétersbourg par suite de la grève des chemins de fer. La situation des provinces baltiques insurgées demeure critique. Les révolutionnaires s'acharnent surtout à détruire les débits d'alcool de l'Etat. Le général Orloff poursuit énergiquement la répression en canonant et incendiant les villages dont les paysans ont saccagé et incendié les châteaux, et en faisant fusiller sommairement les insurgés capturés.

Le « Slovo » croit savoir, d'après différentes personnes compétentes, que la convocation de la Douma d'empire sera très probablement ajournée à l'automne prochain.

Le « Slovo » ajoute que des obstacles éventuels, par exemple la nécessité de nouvelles modifications à la loi électorale, surgiront probablement alors pour motiver encore un nouvel ajournement. Le journal se demande si vraiment le gouvernement osera mettre à pareille épreuve la patience déjà si éprouvée de la nation.

Le « Slovo » conclut affirmativement et conseille au public de s'habituer à l'idée que la Russie n'entendra pas encore de sitôt la voix de ses représentants dans le palais de Tauride.

L'Armée de Mandchourie

A Saint-Petersbourg, les arrestations continuent. elles se chiffrent par milliers.

Le général Zaquamski a reçu la mission de ramener les troupes mutinées de l'armée de Mandchourie et de les fusiller impitoyablement si elles refusaient d'obéir à la première sommation. Nous avons donc en ce moment le spectacle extraordinaire de soldats russes envoyés pour dégager le général Liniévitch de ses propres troupes en révolte.

Exode de Riga

Le vapeur allemand Volga qui a quitté vendredi le port de Riga a emmené en tout 1,047 personnes, dont 803 sujets allemands, parmi lesquels 614 ouvriers ; 38 Autrichiens ou Hongrois, 20 Italiens, 35 Suisses, 4 Anglais, 2 Français, 2 Belges, 10 Danois, 1 Suédois, 5 Turcs, 5 Roumains, 6 Américains.

MOTS DE LA FIN

Au tribunal :

- Vous dites que toutes ses promesses n'étaient que des mensonges ?
- Oui, m'sieu le président.
- Et que fait-il, cet homme ?
- Il est facteur des postes.

Le président avec amertume :
— Et on parle de la franchise postale !

Les Elections Sénatoriales DU LOT-ET-GARONNE

De notre correspondant d'Agen :

Samedi soir se réunissaient en Congrès, au théâtre de la ville, électeurs de droit et délégués municipaux.

Le président du bureau, M. Dauzon, présente à l'Assemblée les douze candidats inscrits ; chacun d'eux vient ensuite, à son tour, exposer à la tribune ses idées et son programme.

Socialistes et républicains libéraux ou réactionnaires cherchent en vain un écho à leurs principes dans une salle que l'on sent d'ores et déjà presque entièrement acquiescés aux trois sénateurs sortants, Giresse, le Garde des sceaux et le Président du Sénat.

Ces deux derniers surtout sont l'occasion d'acclamations enthousiastes et d'applaudissements chaleureux.

Très simplement, M. Fallières montre son passé de républicain sincère et intègre, toujours dévoué à la cause du progrès et partisan de toutes les réformes vraiment humanitaires.

Avocat très habile et très éloquent, M. Chaumié rappelle en quelques mots le grand élan donné aux lois de justice et de liberté par le vénéré Waleck-Rousseau, la marche victorieuse de ses idées, les fruits déjà donnés et la récolte abondante que promet pour l'avenir cette belle semence républicaine. Attaché par son passé à cette politique, il saura ne pas faillir.

Tous trois s'engagent à persévérer dans cette voie d'émancipation légitime et de fidélité aux principes de la Révolution ; ils assurent de leur soutien les lois si urgentes de l'impôt progressif sur le revenu et des retraites ouvrières ; ils considèrent enfin de leur devoir de Français la défense énergique de l'honneur national et de notre Patrie, foyer de toutes les Libertés.

La séance est levée et la parole donnée pour dimanche aux électeurs sénatoriaux.

Les événements du lendemain n'ont pas démenti l'impression de la veille ; en effet, un premier tour de scrutin fermait la période électorale renouvelant pour neuf années le mandat des trois sénateurs sortants, d'ailleurs d'une superbe majorité.

M. Fallières, en particulier, contre lequel cependant tant d'assauts furent tentés jusqu'à la dernière heure, remporte une victoire écrasante pour ses adversaires.

Les délégués du Lot-et-Garonne, grâce à leur union, n'ont pas eu un travail trop pénible et ont pu consacrer à leurs loisirs, loin des tracasseries domestiques, une soirée qu'un ciel pleurnicheur n'a pas réussi à rendre monotone pour les bons républicains si justement fiers de leur triomphe.

Enfin, dimanche, par leur voix, le Lot-et-Garonne tout entier a donné témoignage de sympathie et d'estime à l'honorable M. Fallières et prouvé que son vœu unanime était de le voir bientôt proclamé par le Congrès de Versailles premier citoyen français.

L'Enseignement dans les Campagnes

Une lacune dans l'organisation communale a été tout récemment soulignée par une proposition due à l'initiative de plusieurs députés socialistes. Il s'agit du moyen à donner aux habitants des petites communes de se réunir dans un local convenable les dimanches et les jours fériés pour discuter librement. Les auteurs de la proposition demandent précisément pour remédier à la situation actuelle que les conseils municipaux des communes de moins de 2,000 habitants soient autorisés à voter les ressources nécessaires à la création de salles de fêtes, de conférences, de réunions, indépendantes de tous services administratifs.

Seule, en ce moment, en effet,

l'Eglise constitue dans les villages un lieu permanent de rendez-vous ; de tous les hameaux arrivent par groupes des hommes et des femmes qui se dirigent vers l'église.

Ils causent, ils échangent leurs impressions, ainsi la tradition est-elle respectée. Faute d'un autre endroit, c'est là que la presque majorité du village, souvent libre-penseuse et indépendante, doit se réfugier.

Un effort est donc nécessaire pour assurer complètement la liberté de conscience pour poursuivre et assurer la libération et le développement des consciences républicaines.

Par la création de locaux utiles à l'organisation de conférences publiques on permettra aux républicains de suivre en toute liberté l'évolution de la pensée démocratique.

Des conférences périodiques seraient faites par les membres du corps enseignant de l'Etat avec un programme s'étendant à tous les éléments de l'enseignement. On consacrerait de la sorte l'effort post-scolaire qui n'a presque pas touché les campagnes ; l'école primaire garde si peu l'enfant du cultivateur, surtout pendant la saison des travaux, qu'il est indispensable que son intelligence soit alimentée de connaissances nouvelles.

Tels sont les principes de la réforme présentée ; ses effets heureux ne tarderaient pas à se manifester pour le plus grand profit intellectuel de la démocratie rurale.

BOUDERIES RELIGIEUSES

C'est évidemment un grand dommage. L'épiscopat et le clergé n'ont pas offert cette fois, à la République, leurs vœux de nouvel an. Monseigneur de Paris a négligé de se rendre à la Présidence. La cour romaine n'était pas représentée à la réception diplomatique. Les prières liturgiques ont banni l'hommage traditionnel au régime établi. Et la chapelle de l'Elysée n'a vu apparaître l'ombre pieuse d'aucun desservant. La rupture est consommée. L'Eglise catholique nous refuse désormais ses faveurs sacrées. Toutes les pieuses bénédictions sont marchandées à nos consciences. Et la France, de fille aînée qu'elle était, est devenue la fille maudite. Il faut avouer que la dénonciation du Concordat entraîne des résultats particulièrement curieux. On s'en aperçoit surtout au début du mois de janvier. La franchise a remplacé l'hypocrisie. Au mensonge de méchantes pensées travesties en compliments s'est substituée une simple indifférence. Nous aimons à supposer que le gouvernement nese montrera pas affecté de ce changement de programme. M. Richard comprend que son fauteuil n'est pas retenu dans les solennités officielles. Les pouvoirs publics n'ont cure des prétentions religieuses. Et la petite leçon que l'archevêque a cru nous donner en ne cornant pas sa carte chez le portier de l'Elysée n'est pas perdue ; c'est l'image démonstrative de la situation qu'a définitivement créée la séparation. On peut la traduire en trois mois : *chacun chez soi*. Et ce n'est pas le charbonnier du coin, maître chez lui, qui s'en plaindra.

INFORMATIONS

France, Angleterre, Allemagne

L'Independent Review, organe des radicaux anglais, publie, en tête de son numéro de janvier, un article de sir Thomas Barclay, sur la France et l'Allemagne dans la politique étrangère britannique.

Après un éloge de la presse française et des avantages résultant du contact intime entre parlementaires et journalistes, il insiste sur la nécessité de cesser les controverses de la presse anglaise avec l'Allemagne, controverses qui, au fond, ont produit la tension actuelle entre l'Alle-

magne et la France. C'est l'intérêt de l'Angleterre d'appuyer la politique étrangère française et de la soutenir en vue de maintenir le prestige et la puissance de ce pays. Pousser la France contre l'Allemagne ne peut amener que le résultat contraire et exposer l'Europe à un conflit armé des plus terribles.

Le différend franco-vénézuélien

Le correspondant du *New-York Herald* à Caracas, télégraphie que le règlement qui était en train de se faire pour les difficultés entre la France et le Venezuela est retardé par la tentative de la France pour forcer le président Castro à reconnaître M. Taigny, chargé d'affaires de France, qui n'a pas eu la permission de participer à la réception diplomatique du nouvel an, malgré une pétition de M. Russell, ministre des Etats-Unis.

Contre la Rage

On connaît la communication faite par le professeur Vizzoni, de Bologne, à l'importante académie De-Lincéi, de Rome, relative à l'application du radium sur des chiens enragés. M. le professeur Curie, a donné son avis sur ce traitement.

« J'ai appris, dit l'éminent professeur, que de très savants professeurs italiens ont réussi à guérir des chiens hydrophobes par l'application du radium sur les yeux de ces animaux, et ce, durant la dernière période de la maladie, c'est-à-dire lorsque le sérum antirabique de Pasteur ne produit plus aucun effet.

» Mais c'est tout ce que je sais, et il ne m'est guère possible de vous renseigner sur cette expérience ; d'abord parce que je n'ai aucun détail particulier, ensuite parce que je n'ai aucune compétence dans la question.

A la question si le radium avait déjà été employé pour une épreuve de ce genre, M. Curie répond :

« Pour la rage, c'est la première fois, et encore ce n'est pas sur des hommes, tandis qu'on utilise le radium pour guérir certaines maladies de peau, le lupus et quelques variétés de cancers ; d'ailleurs, le radium n'a pas dit son dernier mot, et j'espère bien qu'il sera employé dans maintes occasions. »

La Séparation et les Eglises

On sait que plusieurs archevêques et évêques ont donné l'ordre de supprimer le *Domine salvam fac Rempublicam*.

L'archevêque de Rouen, M. Fuzet, ne s'est pas associé à cette manifestation. Il a fait insérer, en effet, dans la *Semaine religieuse* une note priant les curés de ne rien changer jusqu'à nouvel ordre aux quêtes des Bureaux de bienfaisance et au chant du *Domine salvam*, car ce chant a été introduit par un décret de la Sacrée-Congrégation des rites et ne peut être retiré que par l'autorité ecclésiastique compétente.

Refus de marcher

Un berger, Henri Jules, vingt-deux ans, originaire de Wignehie (Nord), soldat de la classe 1903, de la 14^e compagnie du 84^e d'infanterie, en garnison à Avesnes, vient de mettre en application les théories antimilitaristes. Commandé pour faire partie de l'escorte du drapeau, il a refusé d'obéir, bien que la lecture de la liste des peines qu'il encourait lui ait été faite.

Il a été conduit à Lille où il passera devant un conseil de guerre.

Les Relations anglo-allemandes

La *Nouvelle Correspondance politique et militaire* assure tenir d'une source qui jusqu'à présent s'est montrée sûre en matière des relations anglo-allemandes, que la cour de Londres considère une prochaine visite du roi Edouard VII en Allemagne comme très probable.

Cette visite aurait lieu pendant l'été prochain, à une occasion qui

rendrait possible la rencontre du roi et de l'empereur Guillaume, dans des circonstances qui auraient une signification décisive pour les bons rapports futurs de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Une réunion comptant plusieurs milliers de personnes a été tenue à l'hôtel de ville, de Munich sous la présidence du bourgmestre et en présence du ministre anglais Tower. Elle a voté une résolution en faveur des relations cordiales avec l'Angleterre.

Les élections sénatoriales

Les élections sénatoriales qui ont eu lieu pour pourvoir à 103 sièges ont donné des résultats satisfaisants pour le parti radical.

Malgré que sur certains points, la réaction ait remporté quelques victoires, l'ensemble des élections ne lui est pas favorable.

Le ministre de l'intérieur communiqué la statistique suivante :

- Sont élus :
- Républicains de gauche, 27.
- Radicaux, 26.
- Radicaux-socialistes, 14.
- Socialistes, 2.
- Nationalistes, 6.
- Réactionnaires, 16.
- Progressistes, 11.
- Total, 102.

Il faut ajouter le résultat de la Martinique,

M. Amédée Knight, sénateur sortant, radical-socialiste, a été élu par 136 voix contre 78 données à son concurrent, M. Clerc, progressiste.

Le nombre de radicaux-socialistes est donc de 15.

Petites Nouvelles

Le mouvement commercial au Japon, pendant l'année 1905 a été de : importations 488 millions de yens ; exportations 321 millions de yens.

— La cour d'assises de la Seine a condamné à mort le nommé Boulay, accusé de l'assassinat d'un agent.

— Pendant l'année 1905, les transatlantiques de tous pavillons ont débarqué à New-York 992.065 passagers. Jamais pareil chiffre n'avait encore été atteint.

— Une violente tempête a sévi sur le Havre ; on craint de nombreux désastres. La mer est complètement démontée.

— La police a interdit à Strasbourg l'affiche en français d'une conférence de M. Henri Lichtenberger, maître de conférences à la Sorbonne, sur Richard Wagner.

— Des médailles d'honneur pour actes de courage et de dévouement ont été décernées par le ministère de l'intérieur.

— Les nominations des palmes académiques et du mérite agricole paraîtront incessamment.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Maujean dans le *Radical* :

« La République conserve partout ses positions et gagne en fin de compte quelques sièges ; il y a déplatement dans certains départements en faveur des radicaux, mais c'est le Nord qui donne sans conteste la caractéristique du scrutin. Quatre listes en présence : la liste réactionnaire, la liste progressiste, la liste radicale, la liste socialiste ; au second tour, progressistes et cléricaux fusionnent (que dites-vous de cela ô Temps ?) les socialistes font sans hésitation leur devoir et nos amis battent à plate couture la réaction.

« D'autre part, M. Fallières remporte un succès triomphal ; les républicains font bloc sur son nom,

comme ils le feront le 16 janvier au Congrès de Versailles. C'est mieux que le succès d'un ferme républicain, c'est le succès de la République qui tiendra à honneur de mettre à sa tête un des siens, sorti des rangs modestes de la démocratie, dont il a su garder avec fidélité les aspirations et la fierté. »

CHRONIQUE LOCALE

ELECTIONS SÉNATORIALES

Voici les résultats des élections sénatoriales du Lot.

3 Sénateurs :

| | |
|---|------------|
| Electeurs inscrits... | 631 |
| Votants | 628 |
| Premier tour | |
| Ont obtenu : | |
| Cocula, sénat. sort. rad. soc. | 308 voix |
| Costes, — — — — — | 94 — |
| Pauliac, — — — — — | 288 — |
| Talou, cons. gén. rad. soc. | 229 — |
| Pagès, cons. d'ar. rad. soc. | 52 — |
| Rey, député progressiste... | 338 v. Elu |
| Béral, anc. sénat., libéral... | 310 — |
| Claret, avocat libéral..... | 60 — |
| M. Rey seul est élu au premier tour. Il y a ballottage pour 2 sièges. | |
| A la suite de la réunion qui eut lieu au théâtre, après la proclamation du scrutin, MM. Costes, Talou, Pagès se sont désistés en faveur de MM. Cocula et Pauliac. | |
| Deuxième tour | |
| Ont obtenu MM : | |
| Cocula..... | 322 v. Elu |
| Pauliac..... | 317 — |
| Béral..... | 328 v. Elu |

Le Scrutin de Dimanche

Il faut le reconnaître sans détours : le parti républicain radical est battu.

Nous tirerons samedi la moralité du scrutin.

Il n'est pas trop d'une semaine pour ramener le calme dans les esprits et permettre d'établir, sans passion, les responsabilités.

Une explication rapide est cependant, dès aujourd'hui, nécessaire sur deux points particuliers.

I

Quelques personnes, poussées par des sentiments de haine et de rancune, voudraient rendre le *Journal du Lot* responsable du résultat de l'élection...

Nous ne nous attarderons certes pas à réfuter une pareille ineptie dont le bon sens du public fera promptement justice.

Le *Journal du Lot* a combattu avec la dernière énergie les candidats soutenus par la réaction, alors que d'autres observaient à leur égard un silence très favorable... et surtout très inexplicable pour qui ignore les étranges dessous de certaine politique.

Le *Journal du Lot*, seul, a combattu la candidature de M. Béral, alors que ce dernier avait — c'est triste à constater — le soutien appui d'un grand organe radical qui... ridiculisait quotidiennement les trois sénateurs sortants en de dithyrambiques entrefilets d'une impudente « roserie ».

Le succès de M. Rey n'a étonné personne. M. Rey n'est plus de nos amis politiques, mais il ne nous en coûte nullement de reconnaître qu'il est un brave homme, un travailleur et qu'il a des amis nombreux.

Mais cela n'eût pas suffi à justifier son gros succès.

La vraie raison de ce succès est dans ce fait qu'on a « voulu déblayer le terrain ».

Nombre de nos amis républicains de Puy-l'Évêque, Montcuq, Castelnau, etc... ont cru très habile de faire place nette !!!

Sont-ils satisfaits et estiment-ils que le terrain est suffisamment déblayé ?

Nous sommes d'un avis contraire.

Le succès de M. Rey a entraîné celui de M. Béral, et ceux de nos amis qui croyaient simplifier la situation pour les élections législatives ont singulièrement compromis le résultat de leur rêve.

Espérons que la leçon portera ses fruits et qu'une discipline étroite nous rendra le terrain perdu.

II

Il est un autre point sur lequel nous tenons, dès aujourd'hui, à nous expliquer.

Une situation nouvelle s'est créée à Figeac :

Dans l'intérêt supérieur du parti républicain, un rapprochement s'est opéré entre M. Vival et nos amis.

Nous n'avons pas à l'apprécier.

Il faut que le député de Figeac sache bien que si nous l'avons combattu, c'est parce qu'à maintes reprises il a desservi le parti radical dans son arrondissement.

Aujourd'hui nos amis déclarent que l'entente est nécessaire et que M. Vival a pris, du reste, des engagements formels et écrits, qui leur donnent satisfaction.

Nous avons foi en nos amis.

Négligeant les excitations du député de Figeac contre ce « sale *Journal du Lot* », faisant taire nos justes ressentiments, nous ferons tout notre devoir et nous donnerons tout notre concours au candidat d'union républicaine quel qu'il soit.

Tout contre la réaction !
Nous verrons plus tard, à discuter, s'il y a lieu, le contrat signé par les partis.

A. COUESLANT.

APRÈS LE SCRUTIN

La Réaction a le droit de relever la tête ; dimanche elle a infligé un rude échec au parti républicain.

Mais cette victoire prouve-t-elle que le parti soi-disant libéral ait conquis la place ? Est-elle le prélude de la débâcle du parti républicain ?

Nous ne le pensons pas ; au contraire. C'est simplement une leçon qui a été infligée et que subira durement la démocratie ; c'est le dénouement fatal de la politique d'équivoques, d'intérêts et d'animosités dans laquelle certains se taillent un réclame, au détriment du parti.

Mais l'échec de dimanche n'engage pas l'avenir.

Les démocrates se ressaisiront, car — en supposant que beaucoup ne considèrent pas le succès de M. Rey comme un échec républicain — tous les démocrates ont été consternés du succès de M. Béral.

Ah ! ce succès, certes, est sensible. Depuis plusieurs années, nous n'avions pas eu à enregistrer défaite aussi grave et élection aussi malheureuse.

Nous l'avouons, elle a touché les républicains bien plus qu'on ne le croit.

Nul ne s'attendait à le voir siéger au Luxembourg l'ancien sénateur ; et sa rentrée en lice fait pressager des luttes vigoureuses que nous aurons à soutenir.

M. Béral, en effet, malgré que certains lui aient « apporté l'appoint » d'une vieille reconnaissance que sa « qualité de maître ès politique lui » avait valu est bien l'allié, l'élé de la réaction ; c'est à elle qu'il doit tout, c'est elle qu'il servira. La réaction y compte. M. Béral ne la trompera point.

Pour nous, nous soutiendrons le combat, comme nous l'avons soutenu jusqu'à ce jour, contre la réaction, contre les fourbes, contre les traîtres.

Ceux-là sont plus dangereux que la réaction : car si chacun avait fait son devoir nous n'aurions pas à regretter aujourd'hui l'échec, l'affront que le parti subit.

Il y aurait fort à dire sur les agissements, sur les combinaisons qui ont dénaturé ces élections. Peut-être le dira-t-on ; ce serait nécessaire ; mais à quoi cela servirait-il à présent ? Le parti est vaincu, bien vaincu ; néanmoins, il est des responsabilités qui doivent se dégager : nous dégagerons la nôtre.

Nous avons conscience d'avoir mené le bon combat républicain, en repoussant les candidatures de MM. Rey et Béral.

La lutte que nous avons menée a été vive, sans merci : nous ne voulions ni de l'une ni de l'autre ; c'était dans l'intérêt seul du parti républicain. Malheureusement ce n'était plus suffisant : dans les élections, à cette heure, on doit aussi compter avec les intérêts particuliers.

Ce sont les intérêts particuliers, les querelles personnelles qui l'ont emporté.

Les résultats sont jolis !
Que la réaction en soit satisfaite !

LOUIS BONNET.

VICTOIRE RÉACTIONNAIRE

La Réaction du département du Lot a remporté dimanche une belle victoire.

MM. Rey et Béral ont été élus sénateurs. Si un troisième tour avait été nécessaire, il est à présumer que M. Lachize se serait, lui aussi, entré au Luxembourg !

Il s'est donc trouvé 180 délégués républicains qui n'ont pas craint de joindre leurs suffrages à ceux des 140 réactionnaires notoires que l'*Express du Midi* incitait tout récemment au combat.

Car c'est avec 180 voix républicaines sur 490 que MM. Rey et Béral ont forcé la porte de la Haute Assemblée. C'est avec tristesse que nous enregistrons ce résultat. Il marque un recul ; il est le point de départ de combats bien plus rudes que nous soutiendrons ici avec une indomptable énergie.

L'arrondissement de Cahors qui vit se produire avant-hier de honteuses compromissions, devra prochainement élire un député ; nous gardons la ferme espoir que le suffrage universel donnera aux partis de gauche la revanche qui leur est due.

Nous raconterons par le menu, les incidents de cette journée du 7 janvier.

Nous voulons, dès aujourd'hui, exprimer notre vive sympathie aux vaincus de dimanche.

A notre vaillant ami Cocula, que les plus sournaises attaques ont failli mettre en échec, nous voulons dire la joie que nous a procurée sa réélection.

Il est sorti de cette lutte encore grandis aux yeux des républicains : il nous reste ; il est le chef incontesté des troupes radicales : c'est lui qui les mènera à la bataille ; c'est avec lui qu'elles seront victorieuses.

La Rédaction.

Les élections sénatoriales

M. Ernest Talou, candidat aux élections sénatoriales, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

Aux électeurs républicains radicaux sénatoriaux du département

Citoyens,

Le parti radical est vaincu : l'arrondissement de Cahors est le champ de bataille et de victoire de la réaction.

L'imprévoyance des uns, l'égoïsme de certains, les rancunes personnelles des autres ont amené dans le parti une désorientation, prélude de la défaite.

Mon inexpérience personnelle, trop grande encore, paraît-il, des hommes et de leurs stratégies obscures, m'a laissé dans la sécurité loyale et confiante des manifestations publiques, dont mon respect pour les chefs anciens du parti me commandait d'attendre d'eux la sanction.

229 suffrages, m'approuvant hautement, ont, par leur nombre imposant, dégagé ma responsabilité devant le parti radical de Cahors et du Lot.

A ces amis, à ces républicains radicaux j'adresse l'expression de mes remerciements, de ma reconnaissance et de ma fidélité.

Avec eux je conserve l'espérance dans l'avenir du Parti radical.

Sa conscience est au-dessus des compromissions ; sa fermeté, au-dessus des intrigues. Sa prudence clairvoyante ne se laissera point aveugler par de trompeurs mirages et le gardera des surprises d'un mystérieux lendemain.

Ernest TALOU,
Conseiller général du Lot.

Autres temps !

Hier, M. Béral passait dans la rue, presque inconnu, toujours sans escorte, se contentant de serrer la main aux vieux camarades qu'il rencontrait.

On faisait le vide autour de lui ; on le saluait discrètement et c'était hâtivement qu'au passage, on lui serrait la main.

Autres temps ! Aujourd'hui, une foule l'entoure, l'escorte : non pas certes la foule d'amis connus ou inconnus qui dimanche l'a aidé dans son triomphe : non la foule qui s'éloigne des vaincus, la foule qui s'empresse autour des triomphateurs, la foule qui ne se compromet jamais.

Hier, M. Béral assis devant une consommation occupait presque à lui seul, au café, une longue table surchargée de journaux ; aujourd'hui la table débarrassée des journaux contient à peine les nouveaux amis.

Et c'est logique, paraît-il !

L. B.

Tableau d'avancement

Dans le tableau d'avancement pour 1906, nous relevons pour le grade de chef de bataillon le nom de M. Battistelli, capitaine au 7^e d'infanterie.

Pour le grade de capitaine, MM. Constant, d'Esclabes, (breveté) lieutenant au 7^e.

MORT DE M. DELPÉRIER

Directeur du *Réformateur*

Une triste nouvelle circulait dimanche de groupe en groupe dans notre ville en pleine bataille électorale.

Le vénéré directeur du *Réformateur*, M. Delpérier, venait de mourir.

Depuis plus de 50 ans, ce digne confrère participait aux luttes politiques de notre département et depuis 50 ans, sans défaillances, il avait combattu pour la cause républicaine.

Estimé de tous — sans distinction de parti — pour la droiture de son caractère, pour la sincérité de sa foi démocratique, aimé de tous ceux qui l'approchaient et apprécié son affabilité, son honnêteté, M. Delpérier n'avait que des amis.

Il était de ceux-là qui font passer leurs intérêts particuliers avant les intérêts supérieurs de la cause qu'ils servent ; M. Delpérier était un sincère, un honnête dans toute l'acceptation du mot, et si parfois il eut à souffrir des petites misères que traitent après elles des attitudes trop loyales, la satisfaction du devoir accompli lui suffisait.

La vie de M. Delpérier est un exemple de droiture, de probité : et ce nom restera dans la presse locale, dont le directeur du *Réformateur* était le doyen, comme le souvenir le plus pur, le plus noble du militant, du soldat dévoué, résolu et probe de la démocratie.

Au *Journal du Lot*, auquel M. Delpérier avait souvent donné de vives marques d'une sympathie, d'une amitié bien partagées ; ici, où l'on avait pour le directeur du *Réformateur* et respect et vénération, la triste nouvelle de sa mort a profondément ému.

Nous nous inclinons devant le cercueil de cet honnête confrère, de ce loyal ami, de ce libre-penseur sincère, de ce démocrate éprouvé.

Au nom du *Journal du Lot*, nous prions la famille de M. Delpérier d'agréer l'expression de nos condoléances, et nous adressons au vieil ami, au vénéré confrère le dernier adieu.

LOUIS BONNET.

Les obsèques civiles de notre vénéré confrère ont eu lieu ce matin. Une foule énorme et sympathique suivait le corbillard.

Au cimetière, M. Bergon, au nom des Imprimeurs de Cahors, a, en quelques paroles émues que nous publions ci-dessous, rappelé à la Castelnau, est inculpée de coups et blessures sur le sieur Lauzelie demeurant au même lieu.

Celui-ci se porte partie civile dans les débats par l'organe de M. de Valon. Après l'audition de 14 témoins dont 5 pour Lauzelie et les plaidoiries de M. de Valon et Besse, le Tribunal condamne Marie Durand, à 8 jours de prison et allou e200 fr. de dommages intérêts à la partie civile.

La nommée S....., dite Ernestine, épouse L....., âgée de 25 ans, ménagère à Caillac et A....., Louis, 28 ans, cultivateur, au même lieu inculpés d'adultère et complicité sont condamnés à 50 fr. d'amende chacun.

Le sieur L....., Emile, âgé de 28 ans, marchand ambulant à Cahors, inculpé de contravention à la police des chemins de fer est condamné à 25 fr. d'amende.

Les nommés Mezat Marie, âgée de 37 ans, ménagère au Montat et Guiral Antoine, âgé de 34 ans, maçon à Vers, sont condamnés à 50 fr. d'amende pour chasse avec engins prohibés, Marie Mezat, profite de la loi de sursis.

Le sieur Redon Antoine, âgé de 16 ans, domestique chez M. Grangé à Puy-l'Évêque s'entend pour le même délit condamner à 50 fr. d'amende avec application de la loi Bérenger.

Pour le même délit les sieurs Conquet Adrien, âgé de 14 ans, demeurant à Cremps, et Fourès Paul, âgé de 18 ans, domestique chez M. Couderc, à Escamps, sont condamnés le 1^{er} à 25 fr. d'amende, le 2^e à 50 fr. de la même peine. Ils profitent tous deux de la loi de sursis.

Le sieur M..... Elie, âgé de 38 ans, boulanger, s'entend condamner à 50 fr. d'amende pour avoir chassé sans permis.

Le sieur Louis Thalamas, propriétaire au Mas de Duc, commune de Calvignac, intente une action en diffamation contre le sieur Emile Guiral, son métrayer. Après l'audition de 7 témoins le Tribunal renvoie l'affaire à huitaine pour plaider.

adieu au démocrate ardent qui disparaît.

A nouveau, nous prions la famille de M. Delpérier de vouloir bien agréer nos bien sincères et bien vives condoléances.

Nomination des experts de tabacs

PREMIÈRE PÉRIODE

Experts titulaires

MM. Sers, Philémon, prop. à Douelle. Barry, prop. à Caix (Luzech). Sirvain, prop. à l'Hospitalet. Girma, maire d'Arcambal. Lalo, propriétaire à Cras Matet, propriétaire à Gindou. Bénays, adj. au maire de Montcuq. Mouraud, adj. au maire de Pinsac. Gouygou, prop. à Strenquels.

Experts suppléants

MM. Miquel, maire d'Espère. Debons, m. de Larroque-Toirac. Sourdis, maire de Lavercantet.

EXPERTS DE L'ADMINISTRATION

MAGASIN DE CAHORS

Première commission. — M. Toussein, inspecteur-entreposeur ; M. Descrozaillie, contrôleur. Deuxième commission. — M. Moreau, contrôleur ; M. Pouey, contrôleur.

Suppléant pour les deux commissions. — M. Borie, vérificateur.

MAGASIN DE SOULLAC

Commission unique. — M. Maratuech, entreposeur ; M. Philipot, contrôleur. — Suppléant, M. Gisquet, vérificateur.

Permis de Culture

La commission de répartition des permis de culture de tabacs se réunira le 12 janvier courant, à l'hôtel de la Préfecture, à dix heures du matin.

La crue du Lot

Parsuite des pluies continuelles que nous subissons, les eaux du Lot ont sensiblement grossi.

Les fontaines de la ville, de ce fait, ne couleront pas durant deux ou trois jours.

Une distribution sera faite par le système des barriques.

Tribunal correctionnel

Audience du 8 Janvier 1906

Le sieur Poulange Joseph, âgé de 64 ans, cultivateur à Cassagnes, est inculpé du vol de truffes. Après l'audition des témoins Poulange est reconnu innocent et renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.

Le sieur Ladoux Joseph, âgé de 57 ans, demeurant à Bach, inculpé de soustraction d'une certaine quantité de blé et de maïs au préjudice du sieur Bonnal est condamné à 2 mois de prison.

La nommée Marie Durand, épouse Molinié, âgée de 46 ans, ménagère à Castelnau, est inculpée de coups et blessures sur le sieur Lauzelie demeurant au même lieu.

Celui-ci se porte partie civile dans les débats par l'organe de M. de Valon. Après l'audition de 14 témoins dont 5 pour Lauzelie et les plaidoiries de M. de Valon et Besse, le Tribunal condamne Marie Durand, à 8 jours de prison et allou e200 fr. de dommages intérêts à la partie civile.

La nommée S....., dite Ernestine, épouse L....., âgée de 25 ans, ménagère à Caillac et A....., Louis, 28 ans, cultivateur, au même lieu inculpés d'adultère et complicité sont condamnés à 50 fr. d'amende chacun.

Le sieur L....., Emile, âgé de 28 ans, marchand ambulant à Cahors, inculpé de contravention à la police des chemins de fer est condamné à 25 fr. d'amende.

Les nommés Mezat Marie, âgée de 37 ans, ménagère au Montat et Guiral Antoine, âgé de 34 ans, maçon à Vers, sont condamnés à 50 fr. d'amende pour chasse avec engins prohibés, Marie Mezat, profite de la loi de sursis.

Le sieur Redon Antoine, âgé de 16 ans, domestique chez M. Grangé à Puy-l'Évêque s'entend pour le même délit condamner à 50 fr. d'amende avec application de la loi Bérenger.

Pour le même délit les sieurs Conquet Adrien, âgé de 14 ans, demeurant à Cremps, et Fourès Paul, âgé de 18 ans, domestique chez M. Couderc, à Escamps, sont condamnés le 1^{er} à 25 fr. d'amende, le 2^e à 50 fr. de la même peine. Ils profitent tous deux de la loi de sursis.

Le sieur M..... Elie, âgé de 38 ans, boulanger, s'entend condamner à 50 fr. d'amende pour avoir chassé sans permis.

Le sieur Louis Thalamas, propriétaire au Mas de Duc, commune de Calvignac, intente une action en diffamation contre le sieur Emile Guiral, son métrayer. Après l'audition de 7 témoins le Tribunal renvoie l'affaire à huitaine pour plaider.

Jeunes gens devenus Français

L'attention du ministre a été appelée sur les jeunes gens qui, devenus Français en vertu du Code civil et des lois sur la nationalité, seront appelés à participer à la formation de la classe de 1905 ou des classes suivantes.

Sous le régime de la loi du 15 juillet 1889, les jeunes gens des catégories susvisées (qu'ils fussent inscrits en vertu de l'article 11 ou de l'article 12) suivent le sort de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge. Toutefois, s'ils étaient omis, ils devaient accomplir trois ans d'activité.

La loi du 21 mars 1905 (articles 12 et 15) a modifié cette jurisprudence.

L'article 12 stipule, en effet, que les jeunes gens dont il s'agit sont incorporés avec la classe à la formation de laquelle ils ont pris part et qu'ils accomplissent le même temps de service actif que cette classe sans pouvoir être, toutefois, maintenus sous les drapeaux (sauf s'ils ont encouru des punitions ou un jugement), après vingt-sept ans révolus.

D'après l'article 15, les omis (c'est-à-dire les jeunes gens qui devaient être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe à laquelle ils devaient régulièrement concourir) sont soumis, à moins qu'ils n'aient quarante-neuf ans révolus à la clôture des tableaux de recensement, à toutes les obligations qu'ils auraient eu à accomplir s'ils avaient été inscrits en temps utile.

Etant donné, d'une part, que les déclarations soumises à l'enregistrement au ministère de la justice, produisent leurs effets du jour où elles auront été souscrites, sauf l'annulation qui pourra résulter du refus d'enregistrement ; d'autre part, que la qualité du citoyen français conférée par décret est acquise du jour de la signature du décret, il convient de se conformer aux dispositions suivantes :

1^o Sont considérés comme omis, en vertu de l'article 15 de la loi du 21 mars 1905, à moins qu'ils n'aient quarante-neuf ans révolus lors de la clôture des tableaux de recensement de la classe de 1905 ;

a) Les individus qui ont acquis la nationalité française avant le 1^{er} janvier 1905 et qui n'ont pas été inscrits, en temps utile, sur les tableaux de recensement ;

b) Ceux qui, en vertu des articles 11 et 12 de la loi du 15 juillet 1889, auraient dû être portés sur les tableaux de recensement de la classe de 1904 ou de l'une des classes précédentes ;

2^o Les individus qui, en vertu des articles 11 et 12 de la loi du 21 mars 1905, seront portés sur les tableaux de recensement de la classe de 1905, seront soumis, au point de vue de leur temps de service actif, aux conditions prévues par l'article 12 de la dite loi ;

3^o Les individus compris dans la catégorie visée au paragraphe 2^o ci-dessus seront, à partir de la formation de la classe de 1905, traités comme omis.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 8 janvier, 2 h. 46 m.

Les élections sénatoriales

La statistique générale des élections sénatoriales donne comme résultat :

27 républicains de gauche ; 27 radicaux ; 13 radicaux socialistes ; 2 socialistes ; 6 nationalistes ; 15 réactionnaires ; 12 progressistes.

Il manque le résultat de la Martinique.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 9 janvier 1906, 12 h. 23 s.

La Conférence du Maroc

Un télégramme de Berlin prétend que l'Allemagne se retirerait de la Conférence si la France insistait pour avoir le mandat de faire seule la police du Maroc.

Le Livre Blanc

La publication du Livre Blanc ne semble devoir soulever aucune difficulté ; cette publication a été tranquillement accueillie.

Paris, 4 h. 35.

Le Président de la Chambre

M. Doumer est élu par 287 voix contre 269 à M. Sarrien.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Foire. — Contrariée par une petite pluie qui n'a cessé de tomber presque toute la journée, notre foire n'a pas été des meilleures.

Petites transactions aux foirails des brebis, bœufs et cochons.
Poulets, 0 fr. 70 la livre.
Truffes, 4 fr. 50 à 5 fr. la livre.
Foies gras, 2 fr. à 2 fr. 50 la livre.
Œufs, 1 fr. la douzaine.

Crégols

Lettre ouverte à M. le maire de Crégols :
Monsieur le maire,
Nous avons lu, relu et comparé le pour et le contre dans la polémique que vous avez provoquée à l'occasion du sectionnement de Trégoux, et nous avons constaté que la modération et la vérité n'étaient pas de votre côté.
Nous savons que M. D... a toujours et partout lutté loyalement pour la cause républicaine, pourquoi le dénégerez-vous ? Parce que, il s'est montré favorable au sectionnement de Trég

Vous avez repoussé, vous, par délibération municipale du 15 août dernier, le dit sectionnement demandé par les républicains de Crégols. Et le bruit a couru, le 24 août suivant, que le sectionnement de Trégoux était ajourné et enterré !

Or, le surlendemain, 26 août, un résumé, bien succinct, bien exact de ce qui s'était passé dans cette affaire, a paru dans les journaux ; votre provocation précéda donc la défense d'une douzaine de jours.

Ces dates incontestables prouvent irréfutablement que vous avez provoqué la polémique dont il s'agit.

Le 26 septembre dernier, vous avez lancé contre M. D... dans le *Quercinois*, un article injurieux et mensonger que vous terminiez par cette impudente menace : « Nous n'en disons pas davantage pour le quart d'heure, nous réservant de démasquer à fond M. D..., et ses hypocrisies de jésuite rouge, s'il donne encore signe de vie. »

On ne vous a pas répondu. Nous, par curiosité, nous vous avons prié plusieurs fois de démasquer M. D..., mais vous n'avez rien démasqué, tout ce que vous en avez dit est pur bavardage, grossièreté, auxquelles M. D... ne doit pas répondre.

Vous avez intitulé votre article, paru dans le *Quercinois*, le 25 novembre dernier, « Bile rouge » l'entrefilet paru dans le même journal, le 16 décembre suivant, porte le même titre et, « Bile rouge » est encore dans votre dernier article.

N'insistons pas sur le rouge ! Dans votre article du 25 décembre dernier, paru dans le *Quercinois*, vous dites que M. D..., ne sait pas un mot d'histoire : ceci est la faute de l'ancien régime puisque cet enseignement ne figurait pas dans les programmes, mais nous, plus heureux, grâce à la République, nous connaissons un peu, par la lecture des livres de nos enfants, les misères du peuple sous l'ancien régime... Nous savons aussi que le religieux Ravallac a tué Henri IV, le meilleur de nos rois... Que Louis XIV, sans respect pour la liberté de ses sujets, employait la force pour les convertir... Que le pape Innocent III a établi l'abominable tribunal de l'inquisition pour rechercher et punir les hérétiques... Qu'à l'occasion des guerres religieuses Albigeoises et des Vêpres Siciliennes les catholiques ont massacré plus de cent mille personnes... Que les catholiques, à l'occasion de la Saint-Barthélemy, ont massacré, égorgé, volé, pillé, à Paris plus de vingt mille personnes, et dans toute la France plus de cent mille... Voilà ce qu'ont fait, certains catholiques, quand ils étaient les maîtres, et ce que feraient encore, contre leurs adversaires, certains d'entre eux, s'ils parvenaient à s'emparer du pouvoir.

Il nous semble, dès lors, qu'un lieu de vous moquer des ignorants vous feriez mieux d'établir des conférences publiques pour leur instruction. L'attitude protectrice que vous prenez, vous-même, vous sied mal ; que pouvez-vous, comme protecteur, rien ! Chacun le sait, et personne ne vous demande rien ! Mais on rit beaucoup des offres de protection que vous avez la manie de faire à tout le monde.

Relativement aux permissions, aux dispenses dont vous parlez dans votre article, paru dans le *Quercinois* du 25 décembre dernier, il faut nécessairement, de deux choses l'une : expliquer clairement les faits, les bien préciser, pour confondre M. D..., ou passer, vous-même, pour un vantard.

Un groupe de Républicains.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 6 janvier. — A la requête de l'administration des contributions indirectes, le nommé Joseph Carbonel, âgé de 41 ans de Pybrun est condamné à 900 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande. Le tribunal prononce en outre, la confiscation de la marchandise saisie.

— Louis Lacaze, âgé 25 ans, journaliste à Figeac, inculpé de vol d'un sac de prunes à la gare des marchandises de Figeac, est condamné à un mois d'emprisonnement.

— Clément-André Clair âgé de 54 ans de Lyon ayant déjà subi trente-huit condamnations, comparait sous l'inculpation de mendicité et de vagabondage : vingt jours d'emprisonnement.

— Le tribunal prononce, en outre, deux condamnations sans importance à 10 francs d'amende avec sursis, pour voies de fait.

Une crue. — Par suite des pluies continuelles que nous subissons depuis quelques jours, le Célé est sorti de son lit et inonde en ce moment la plupart des prairies en aval ou en amont de la rivière. La plaine de Ceint-d'Eau est couverte en partie et l'eau commence à envahir les quais Colomb. Il est à craindre que la crue ne prenne des proportions plus grandes encore, étant donné la prolongation de cette période pluvieuse.

Obsèques civiles. — Dimanche ma-

tin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques civiles de M. Ibrahim Dournes, boulanger, âgé de 53 ans, membre de la Société de la libre-pensée L'émancipation figeacoise, décédé des suites d'une cruelle maladie. Un grand nombre d'amis suivaient le convoi funèbre. Une superbe couronne avait été offerte par l'émancipation. Au cimetière, un discours a été prononcé par un camarade du défunt. Nos condoléances à la famille.

Combattants 1870-71. — Les lots offerts au Comité chargé de l'organisation de la tombola, dont le produit est destiné à soulager les misères des camarades malheureux, arrivent en affluence de l'extérieur et sont exposés rue d'Anjou, dans le local occupé récemment par Me Latrémolière, huissier.

Les membres du comité vont se rendre incessamment à domicile, en ville, pour recevoir les lots que leurs concitoyens voudront bien offrir à cette œuvre essentiellement humanitaire. Bon accueil leur est certainement réservé.

Saint-Céré

Foire. — La foire du 6 janvier, malgré la pluie a été importante.

Voici les divers cours pratiqués :
Froment, 14 fr. à 14.75 ; Seigle, 9 fr. à 9.75 ; avoine, de 6 fr. à 6.75 ; maïs, de 9.50 à 11 fr. ; sarrasin, de 9 fr. à 9.75 ; pommes de terre, de 1.75 à 2.50 ; châtaignes, de 2.80 à 3.20 ; le tout le sac de 80 litres.

Bœufs d'attelage, de 600 à 900 fr. la paire ;
Bœufs gras, de 60 à 66 fr. les 100 kil. ;
Bourrets d'Auvergne, de 100 à 150 fr. la pièce ;
Veaux de lait, de 0.85 à 1.10 le kilo ;
Moutons, de 25 à 40 fr. pièce ;
Porcs gras, de 70 à 90 fr., les 100 kilos ;

Porcelets, de 20 à 40 fr. pièce.
Les poulets, de 1.30 à 1.50 le kilo ;
Lapins domestiques, 0.60 le kilo ;
Beurre, 1.80 le kilo ;
Œufs, 1.25 la douzaine ;
Lièvres, 2 fr. le kilo ;
Perdreaux rouges, 2 fr. ; Perdreaux gris, 1.50 la pièce.

La viande de boucherie est taxée à dater du 7 courant, savoir : veau 1.60 ; mouton, 1.70 le kilo.

Capdenac

Acte de solidarité. — Dimanche ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance les obsèques de Henri Gardes, cantonnier en retraite. Les cantonniers des deux cantons de Figeac (est et ouest) s'étaient fait un devoir d'accompagner en nombre leur ancien collègue à sa dernière demeure. En présence de la détresse dans laquelle le défunt laisse sa veuve, qui a quatre enfants en bas âge, le cantonnier Bousquet, de Figeac, a pris l'heureuse initiative de faire une souscription parmi ses collègues pour venir en aide à cette infortunée. Spontanément, sur vingt-deux cantonniers, vingt et un ont décidé de verser 1 franc chacun. Nous nous faisons un devoir de signaler cet acte qui fait honneur à ces modestes travailleurs.

Vivo lo Séporociou

Intéressante et jolie brochure en vers patois par un Quercynois.
En vente à Cahors chez Mlle Imbert, 79 Boulevard Gambetta, au prix de 0 fr. 20.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pour les pauvres. — La Compagnie d'Orléans vient de faire parvenir à M. le maire de Gourdon la somme de 125 francs, pour être versée au bureau de bienfaisance.

Etat-civil du 15 au 31 décembre 1905. — Naissances : Lehardy Georges-Noël, de Gourdon.

Mariages : Bonafoux François, cultivateur 28 ans, de Dégagnac, et Courtiot Marie, sans profession, 29 ans, de Gourdon.

Décès : Bouyjou Marie, sans profession 54 ans, épouse Bastit (hospice). — Girmal Antoinette, sans profession, 82 ans, veuve Gouloumès, aux Fourniers. — Balzergues Marie-Anne, sans profession 71 ans épouse Bergougnoux à Prouillac. — Vassal Jacques, sans profession, 64 ans, (hospice). — Bouldoire Jeanne, sans profession, 64 ans, veuve Lauzet, à Costeraste.

Voici le mouvement de la population de la commune de Gourdon pendant l'année écoulée de 1905 :

Naissances : 80, dont 75 légitimes et 5 illégitimes.
Mariages, 26.
Divorces, 3.
Décès, 129, dont 31 à l'hospice, Morts-nés, 2.

Le ventre de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon pendant le mois de décembre dernier :

Bœufs, 14 ; Veaux, 14 ; Moutons, 60 ; Porcs, 91.

Gramat

Etat civil du mois de décembre. — Naissances : Marthe-Madeleine Sarrazay ; Noël-Jean-Marie Duval.

Décès : Jean Delbut, 47 ans, facteur, faubourg du Barry ; Jean Terrède, 1 mois ; Georges Canlac, 64 ans, route de Rocamadour ; veuve Louis Gratias, 72 ans, à Gibert ; Anna Terrou, 71 ans, à Canjun.

Mariage : Ernest-Louis-Auguste de Lorenzo, à Paris, et Ida Aymar, sans profession, à Gramat.

— Pendant l'année 1905, on a enregistré 42 naissances, 62 décès et 23 mariages.

L'année précédente, il y avait eu 41 naissances, 77 décès et 15 mariages.

Souillac

Foire du 5 janvier. — Cours pratiqués : Bœufs de boucherie les 50 kilos, 34 à 37 fr. ; moutons gras, 38 à 42 fr. ; porcs gras, 45 à 48 fr.

Volaille, le demi-kilo, 60 à 70 c. ; oies grasses, 90 c. à 1 fr. ; canards gras 85 c. à 1 fr. ; dindes 75 à 85 c. ; foies gras, 2 fr. 50.

Œufs, 1 fr. 20 la douzaine.
Blé froment, l'hectolitre, 18 à 19 fr. ; seigle, 9 à 10 fr. ; maïs, 14 à 14 fr. 50 ; avoine, 10 fr. ; châtaignes, 5 fr. 50.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Echos du Conseil municipal. — A l'une des dernières séances publiques du Conseil municipal, il fut question de faire des économies. Ce jour-là ce fut M. Rey, ancien adjoint et ancien secrétaire de la mairie, qui critiqua les dépenses excessives, disait-il, de l'ancienne municipalité. Jugez-donc ! l'appariteur, le cantonnier et le garde de l'abattoir ont été augmentés de 50 francs chacun.

Il est vrai que ces agents qui gagnaient chacun 300 francs par an n'avaient reçu aucune augmentation depuis 15 ans qu'ils étaient au service de la commune, mais qu'importe cela ! Cependant, M. Rey s'est bien gardé de dire qu'au même moment où le maire augmentait de la grosse somme de cinquante francs les modestes agents, lui sollicitait et obtenait une augmentation de 300 francs.

Pourquoi donc M. Rey oubliez-vous ainsi les bienfaits rendus !
F. M. Rey, on vous augmente de 300 francs et vous avez le triste courage de vous plaindre ! avez donc la reconnaissance du ventre, sapristi !

Mais non ! il faut produire son petit effet, n'est-ce pas ?
N'avez-vous pas aperçu à la fin de la séance ce vieillard, venu des champs Elysées, barbe vénérable, vieux ! vieux ! une lanterne à la main qui cherchait un homme et qui, après avoir désigné chacun de vous, s'en alla haussant les épaules et disant son antique parole que les âges nous ont transmise : « Je cherchais un homme » ; ici, il n'y en a aucun et pourtant vous y étiez Monsieur l'ancien secrétaire de la mairie, avec tous les autres.

Chronique agricole

ALIMENTATION HIVERNALE DU GROS BÉTAIL

On doit nourrir les bœufs et les vaches avec du foin, de la paille et même leur donner un peu de son et d'avoine. Le sainfoin, les navets, la luzerne, la vesce, les lupins sont de très bons aliments pour les bœufs. Il n'est pas nécessaire de régler la quantité de leur nourriture : ils n'en prennent que suivant leur appétit et leur capacité d'assimilation.

La meilleure répartition des différents fourrages pour les bêtes adultes est de donner, le matin, du foin en abondance et le soir la plus grande partie de paille à consommer. A cela on ajoute, trois fois par jour, par quantité égale, les autres matières alimentaires, telles que paille hachée avec racines, tourteaux, farine, etc.

Les tubercules et les racines sont des aliments précieux pour les bêtes à cornes ; ils suppléent à une partie du foin ; on donne des racines coupées. C'est un usage dont l'efficacité est sanctionnée par la pratique, que celui de mêler les branches de racines avec de la paille hachée ou des bales de céréales. Il est toujours avantageux d'unir un aliment sec à un aliment mou et de mélanger les sucres tendent à s'échapper. La betterave, les navets, les carottes, le rutabage, les topinambours sont généralement consommés crus.

On aura soin de peser les animaux pour se rendre compte de l'influence du régime alimentaire.

En thèse générale, la ration doit être telle que le poids normal reste à peu près le même. Cet examen doit s'exercer surtout sur les vaches laitières.

L'ordre, la régularité, la propreté, doivent présider à l'alimentation du

bétail. Ainsi les marmites, les cuves, les auges doivent être tenues soigneusement propres, les crèches doivent être souvent lavées à grande eau. Les aliments doivent être de bonne qualité ni corrompus, ni falsifiés et être exempts de saletés. Ne jamais changer brusquement la nourriture, car on risquerait de compromettre l'état général des animaux, la production de la sécrétion lactée.

L'eau destinée à la boisson doit être incolore, inodore, sans saveur, agréable au goût par sa fraîcheur, avoir une température de 10 à 15 degrés. On la distribue deux fois par jour, à midi et le soir.

Bibliographie

Le numéro de *Mon Dimanche* qui paraît aujourd'hui a voulu, pour inaugurer l'année, faire un tour de force : il ne contient pas moins, en effet, de *soixante illustrations et de cinquante articles*. Et quels articles : **Le Pâté tout seul**, exquis monologue à dire ; **Le Record de la puce**, le portrait-charge de M. Revell, le diplomate qui représente la France à la Conférence marocaine ; **Le Chien de Georges**, fantaisie comique de Coquelin Cadet ; une page gracieuse de graphologie pratique, dont chacun a besoin, que tous voudront posséder : **Les Qualités de la flancée révélées par son écriture** ; deux grands romans dramatiques : **Cent mille francs de récompense**, par Jules Lermina ; **Les Oubliés**, par René Bazin, de l'Académie française, avec résumés clairs et complets des chapitres parus, permettant de suivre immédiatement l'action ; des rubriques pratiques : **Ce que dit le docteur**, **Ce que disent les juges**, **le Carnet** et **le Courrier de Mme Elise**, **le Courrier littéraire**, un fort amusant concours avec multiples prix, une page pleine de jeux, de belles histoires et d'images comiques **pour les enfants** ; de nombreuses variétés, conseils et recettes utiles ; tel est *Mon Dimanche* qui, avec ses 20 pages sous couverture, fait, durant toute la semaine, la joie des petits et des grands. Le numéro ne coûte que 10 centimes et se trouve en vente partout chaque vendredi.

Numeros spécimens envoyés gratuitement et franco sur simple demande adressée à l'administration : 4, rue de La Vrillière, Paris (1^{er}).

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON
SOMMAIRE DU 7 JANVIER 1906
Texte : Notes de la Semaine : La Grâce de Vieillard, Le Bonhomme Chrysalis. — Pages d'histoire : de l'anciennoterie en France de l'Idée de Patrie, Henry Houssaye. — A travers champs : Une soirée chez Mistral, Jacques Normand. — Croquis Parisiens : Odyssée d'un sac de bonbons, Edmond Haraucourt. — Echos de Paris, Sargines. — Revue des Livres : le livre de mes fils, de M. Doumer, Adolphe Brissou. — Le livre du Jour : Le livre de mes Fils. — La volonté et le caractère, Paul Doumer. — Poésies, Edmond et Rosemond Rostand. — Mémoires et Récits : Au Mas du Juge, Frédéric Mistral. — Histoire de la semaine. — Mouvement scientifique, Henri de Parville. — Causerie théâtrale : Le théâtre de Meilhac et Halévy, Emile Faguet. — Musique : Les « pêcheurs de Saint-Jean » ; la « Coupe enchantée », Albert Dayrolles. — Les lettres de la Cousine : Souvenirs, Yvonne Sarcely. — La vie artistique : Luini, Léon Pié. — Pages oubliées : La guerre au théâtre, Ludovic Halévy ; Repentir, Sally Prudhomme. — Pour la veille : La sage, Joseph Roumanille ; le roi de la Fève, Pierre Dupont ; Poèmes à dire : Les trois prétendants de Paulette, Octave Pradels ; — Saynettes et monologues : Petite Paoucette, Charles Leroy. — Le « Mariage d'Agnes », Jules Claretie. — Revue financière.

Supplément théâtral : « Tentative de corruption », fantaisie militaire, Henri Lavedan ; « La petite veuve », saynète, Grenet-Dancourt.
Illustrations : Mémoires et Récits de Frédéric Mistral, neuf photographies d'après nature. — Beaux-Arts : L'adoration des Mages, Luini. — Histoire de la semaine ; les lettres et les Arts ; quinze photographies.
Musique : « La Coupe enchantée », entrée, Gabriel Pierné.

Abonnements :
FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.
UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.
Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

LA SITUATION EN RUSSIE !
Du *Monde Illustré*, sous la signature de M. Charles Petit :

Je ne veux pas dire que les socialistes révolutionnaires aient l'âme criminelle. Au contraire, je suis persuadé que beaucoup parmi eux ont animés des sentiments les plus généreux. Mais leur exaltation les empêche de raisonner sagement.

En voulant trop bien faire, ils ont compromis la cause de la liberté ; ils ont fait marquer un temps d'arrêt à une évolution pourtant si nécessaire.

Ceux qui désiraient le progrès auraient dû élaborer un programme pratique et méthodique qu'ils auraient exécuté point par point.

Commencer par exemple par instruire le peuple, par construire des routes pour faciliter en même temps que le commerce et l'industrie, les échanges d'idées et les rapprochements entre communes. Enseigner les procédés nouveaux de culture tout aussi bien que les sentiments de solidarité. Donner des principes de droit individuel et apprendre à les respecter, etc., etc.

Et lorsque ces troupes d'hommes seraient devenus un ensemble d'individus sages et policés, alors on aurait pu parler

de suffrage universel et même de socialisme à la rigueur.

Mais, pour cela, il faut du temps et du travail. L'éducation d'un peuple ne se fait pas brusquement et sans peine.

Je citerai une simple anecdote pour montrer qu'elle est la mentalité actuelle d'une partie du peuple.

J'ai vu, de mes propres yeux, des gens qui brandissaient des drapeaux rouges en hurlant des chants révolutionnaires effroyables.

Or, lorsqu'ils arrivaient devant une statue de la Madone, ils mettaient leurs drapeaux sous leurs bras ; et, se découvrant avec respect, se prosternaient humblement devant leur bonne sainte Vierge. Ils agissaient parfois de même devant le portrait du tsar.

Alors ?

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 4 Janvier 1906.

Les Indiens de la Corbillère, récit dramatique. (Illustrations de Damblans). Henri Reno. — Nouvel an toukinois, Novodom. — Le « Globe Trotter » à travers le Monde, G. T. — Algésiras, René Vergnes. — L'Exploration fantastique du D^r Bergamy, (Suite). Illustrations de Holeywinski. Paul de Sémant. — Une Suisse tropicale. — Les aventures d'Hercule Hardi, (Fin), illustrations de Tofani, Eugène Sûr. — Curiosités naturelles. — Carrières coloniales, G. F. — La vie mondiale.

Nos Concours. — Concours n° 205. (Clef de mobilisation). — Soixante prix. — Solution du Concours n° 199 (Phrases inachevées). — Lauréats, M. Sphinx.

Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement remboursé deux fois. **Madame et Monsieur**, 3, Rue Rossini, Paris.

Sommaire du N° du 6 Janvier 1906.

Conversion : S. M. Abd-ul-Aziz, Sultan du Maroc. — Le Jour de l'an dans une école de New York. — Revue de l'année, par Paul et Victor Marguerite. — Nos ambassades, par Robert Eude (10 photographies). — Les pêcheurs de Saint-Jean à l'Opéra-Comique, par G. Pelca (2 phot.). — Robes et coiffures de mariées, par Jane Irbel (4 photographies). — La mode des fourrures. — Le Concordat anecdotique et les derniers évêques concordataires, par Boyer d'Agén (70 gravures, dont une planche reproduisant les portraits de tous les évêques de France). — Les idées théâtrales de M. François de Corel, par Richard Valmond (9 photographies). — Roman, par Mme la Duchesse du Sutherland. — Bloc-Notes d'actualités (6 gravures). — La cuisine et la Mode — Concours, etc., etc.

En vente partout

Bulletin Financier

Après un début assez ferme le marché redevient faible sur des offres assez nombreuses qui se produisent surtout sur les valeurs russes.

Les affaires, d'autre part sont assez calmes ; la spéculation observe une grande réserve en attendant les débats de la conférence d'Algésiras.

Notre 3 0/0 revient à 98,65.
Les établissements de Crédit conservent à peu près leurs précédents cours : La Banque de Paris se traite à 1402 ; le Comptoir National d'Es-compte à 649. Le Crédit Foncier vaut 660 ; le Lyonnais 1075 La Société Générale est très tenue à 1678. Légère faiblesse sur les rentes étrangères qui sont à peu de chose près à leurs cours précédents : l'Extérieure fait 91,20 ; l'Italien 104,40 ; le Portugais 68,22 ; le Serbe se tient à 80,40 ; le Turc cote 91,35 et la Banque Ottomane 609. Nous laissons le Russe 3 0/0 1891 à 70 ; le 3 0/0 1896 à 69,70 ; le Consolidé à 82,25.

Sur le marché officiel l'action Bee Auer n'interrompt pas sa hausse à 839.

On vient d'introduire sur le marché en Banque les actions de la Compagnie des Houillères d'Ujo-Mières (charbonnages d'Ujo-Mières et de Rosa réunis).

Ces actions sont de 25 fr. et se négocient actuellement à 31 fr.
Le marché des valeurs Sud-Africaines paraît maintenant pleinement rassuré sur les intentions du gouvernement anglais au sujet de l'importation des coolies chinois, aussi la fermeté s'accroît encore aujourd'hui. La Ferreira passe à 502. La Rand-Mines à 186 ; l'East Rand à 167,50. Au Parquet la Centrale Méning cote 399.

HERNIEUX

Vous voulez guérir et vous débarrasser pour toujours de la **Hernie sans opération**, sans suspendre vos travaux et exercices habituels ?

Ne portez et n'achetez plus de bandages sans avoir consulté M. Félix, **Dr de l'Institut Herniaire** (gendre du docteur Gontard), 8, avenue du Maine, à Paris, Breveté, Médaille d'Or à l'Exposition Internationale 1900, qui recevra lui-même à : Capdenac-Gare, mardi 23 janvier, hôtel de France ; Cahors, mercredi 24, hôtel de l'Europe ; Figeac, jeudi 25, hôtel des Voyageurs ; Aubin, vendredi 26, hôtel Bâle.

L'Institut Herniaire ne livre pas à la publicité ses milliers de guérisons. Le BANDAGE-OBTURATEUR électrique seul guérit. Ceintures électriques pour femmes suite de grossesse, maladies nerveuses, ainsi que pour hommes contre les rhumatismes, affections des reins, du foie, de l'estomac. Nouveau bandage sans ressorts, bandages pour enfants ne blessant pas, guérison assurée en quelques mois. Prix très modérés.

GASTRITE

et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins.

MIGRAINES

et débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac.

INSOMNIES

et Palpitations du Cœur.

CONSTIPATION,

TOUTES SONT GUÉRIES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Farnez, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

M. François CABRIDENS

24, BOULEVARD GAMBETTA

CAHORS

à l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de Monsieur **ROZIERES**, qu'il vient de prendre la succession de M. Sarroy et qu'on trouvera chez lui, comme autrefois :

La Pâtisserie fine et de bon goût, la Confiserie de premier choix et les Chocolats des meilleures marques.

Mal de Tête

MIGRAINE - NÉURALGIE

immédiatement soulagée et guérie

par badigeonnage d'**ÉDRINE**

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors

Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph^{ie} MEULET.

LA SCIENCE DÉCRIT chez l'être humain

HUIT SORTES DE TEMPÉRUMENTS : chauds, froids, secs, moites, bilieux, sanguins, flagmatiques et mélancoliques. Indubitablement le tempérament joue un grand rôle dans la vie de l'individu, certains tempéraments étant plus sains ou résistants que d'autres ; c'est pourquoi on doit surveiller l'évolution du tempérament et lui prêter entre temps une assistance des plus actives en purifiant le sang, rénovant les forces. L'émulsion Scott remplit tout spécialement ce but, c'est un remède unique et qui détiend le plus extraordinaire record de succès. Vous savez tous que l'honorable opinion d'une sage-femme vaut la peine d'être prise en sérieuse considération ; écoutez donc celle de Madame Rastoix :

Pontaurum (Puy-de-Dôme) 17 Janvier 1906.

Messieurs,

Je tiens à vous faire connaître les remarquables résultats que j'ai obtenus de votre Emulsion Scott : j'en ai donné d'abord à une petite scrofuleuse, et puis à un malheureux enfant rachitique ; tous deux, que leurs parents supposaient ne pouvoir guérir vu l'insuccès des traitements précédents, se portent maintenant pour le mieux, la gaillardie leur est revenue, ils ont de bonnes joues roses et leur croissance progresse sans accidents. J'en fis prendre aussi à une fillette de quatre ans souffrant d'une bronchite grippe qui l'avait mise à deux doigts de la mort, la violence des quintes de toux la faisait très souvent vomir, des maux de tête fréquents la tourmentaient ; l'émulsion Scott la rétablit promptement. Votre bienfaisant remède s'est montré de même, à la suite d'une ophtalmie de rougeole, particulièrement efficace pour fortifier les enfants atteints et les débarrasser de l'humeur, des gormes et abcès qui leur en étaient restés. Je dois de plus vous dire que nombre de fois j'ai vu aussi des adultes employer votre Emulsion Scott contre anémie, lymphatisme, neurasthénie, toutes affections de la gorge, des poumons et que, toujours, ils s'en sont très bien trouvés, jamais je n'ai constaté d'insuccès.

MARIE RASTOIX,

sage-femme à Pontaurum (Puy-de-Dôme).

N'est-ce pas convaincant ? Scrofule, rachitisme, bronchite, influenza, rhume et vomissements, humeurs, gormes et abcès (et en général les suites de la rougeole), anémie, lymphatisme, neurasthénie, affections de la gorge et des poumons, il est peu de parents qui n'aient eu à combattre une de ces maladies ; eh bien ! c'est toujours avec le plus grand succès qu'on s'en débarrasse si l'on emploie l'émulsion Scott. Les grossières émulsions présentées en litres à bon marché sont loin d'avoir semblable efficacité et ne peuvent en aucune façon égaler l'émulsion Scott qui, seule, est toujours exclusivement composée de l'huile de foie de morue la plus pure d'après l'unique et parfait procédé Scott. L'émulsion Scott est savoureuse et facile à digérer ; procurez-vous en de suite, vous en serez toujours satisfait.

Prix unique en toutes Pharmacies : 4 fr. 50 le flacon entier, 2 fr. 50 le demi. Si auparavant vous tenez à l'essayer, envoyez-nous 0 fr. 50 de timbres en mention

CHOCOLAT MENIER

Méfiez-vous
DES
Contrefaçons

Bibliographie

52, rue St-Georges, Paris, IX^e
PUBLICATIONS DE FAMILLE
JOURNAL DES DEMOISELLES
Petit Courrier des Dames et Conseiller
des Familles réunis
Revue de la jeune fille et de la femme
Médaille d'Or de la Société Nationale d'En-
couragement au bien
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
Edition violette, purement littéraire.
Un an : Paris, 8 fr., Départements, 9 fr.,
Union postale, 11 fr.
24 pages de texte par numéro
Éducation. — Morale. — Littérature.
Romans. — Nouvelles. — Poésies. —
Conseils. — Chroniques. — Causeries. —
Actualités. — Chronique musicale. —
Arts. — Connaissances pratiques. — Con-
cours.

Éditions littéraires avec nombreux suppléments de mode et travaux, et le même texte que la précédente :

Édition verte : Un an : Paris, 16 fr. ;
Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.
Édition chamois : Un an : Paris, 12 fr. ;
Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Comprenant : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures coloriées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

MANUEL DU JOURNAL DES DEMOISELLES

9^e édition, considérablement augmentée
MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX
DE DAMES
Impressions sur étoffes. — Marques de linge. — Manière de relaver et agrandir les patrons. — Tapissérie. — Tricot. — Crochet. — Fillet. — Dentelles. — Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photominiature, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES
Prix du volume : Broché : Paris, 3 fr. —
Départements et Étranger : 3 fr. 75.
Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

Chemin de fer d'Orléans

Excursions

En Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et Austerlitz, aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Gorges du Tarn

Relations rapides
Paris-Rodez-Sévérac-le-Château.
Pour faciliter l'accès de la région si intéressante des Gorges du Tarn, par Sévérac-le-Château, la Cie d'Orléans vient de mettre en marche un nouveau train rapide qui, partant de Paris-Quai-d'Orsay, à 7 heures du soir et de Paris-Austerlitz à 7 heures 9 arrive à Rodez à 6 heures 40 du matin et à Sévérac-le-Château à 8 heures 13 matin.

Wagon restaurant au départ de Paris. Au retour, le train Midi part de Sévérac-le-Château à 8 heures 11 du soir et de Rodez à 10 heures 20 pour arriver à Paris-Austerlitz à 10 heures 24 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 33.

De Sévérac-le-Château, on peut, soit se rendre directement aux Gorges du Tarn par un service régulier de voitures, soit s'y diriger via Mende, par les trains correspondants de la Compagnie du Midi.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient d'organiser un service d'enlèvement à domicile et de transport à la gare du Quai d'Orsay des bagages et des colis à main des voyageurs domiciliés dans un rayon de 500 mètres autour de sa gare du Quai d'Orsay et de ses bureaux situés, rue de Londres, 8, rue St-Florentin, 8, et rue du Bouloi, 21. Le tarif est des plus minimes.

Débarassé de tous ses impédiments le voyageur peut se rendre tranquillement à la gare du Quai d'Orsay où il trouve au bureau des billets spéciaux, sous enveloppe, son billet de place, le bulletin d'enregistrement de ses bagages et un bulletin de dépôt pour retirer à la consigne ses colis à main.

Cette amélioration qui supprime les ennuis du départ hâtif avec ses bagages, de la recherche souvent difficile d'une voiture, des attentes aux guichets pour prendre les billets et faire enregistrer les bagages, et permet aux voyageurs de se rendre à la gare les mains libres, sera très appréciée du public. Elle sera étendue ultérieurement à d'autres bureaux de ville.

D'autre part, les voyageurs partant des hôtels de n'importe quel quartier de Paris, peuvent obtenir des facilités analogues en s'adressant simplement au bureau de leur hôtel, pourvu que celui-ci en ait fait au préalable la demande à la Compagnie et se soit muni des imprimés nécessaires.

Ce système, qui offre aux voyageurs des avantages de commodité incontestables fonctionnant avec succès dans toutes les villes des Etats-Unis d'Amérique, nul doute qu'il ne rencontre la même faveur à Paris.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Bilets d'excursions comportant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau (1), Puyô-Bayonnè-Dax, ou Puyô-Dax, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyô-Pau (1), ou Puyô-Pau (1), Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ). Prix des Bilets : 1^{re} classe, 163 fr. 50 c. — 2^e classe, 122 fr. 50 c.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1^{re} classe et de 4 fr. en 2^e classe.

(2) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1^{re} classe et de 9 fr. en 2^e classe.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet-circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet-circulaire auquel ils viennent se souder.

OUATE

THERMOGÈNE

Guérit en une nuit les **Rhumatismes, Bronchites, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis**, etc. Remède facile, propre, certain, sans douleur. Son action est immédiate, surtout si on l'aspérge d'un peu d'eau tiède et si on prend soin qu'elle adhère bien à la peau. — Lire notice dans la Boîte.

En vente dans toutes Pharmacies. — La boîte, Fr. 1.50.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

lit ou dépeuille par jour, 40,000 journaux ou revues

du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'"OFFICIEL"

Contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs, etc.

Adresse télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

Adresse téléphonique : 102-62

Écrire au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (IX^e)

Demandez partout les Lectures de

la Semaine, 25 c. le numéro.

UN CADEAU

A TOUTES LES MÈRES

Voulez-vous voir votre bébé se développer régulièrement, avoir un teint frais, une humeur gaie? Voulez-vous le voir manger avec plaisir et même avec avidité?

Votre enfant est-il en pleine croissance et par suite pâle et affaibli? Vous même n'êtes-vous pas anémiée, jeune mère, qui avez tant de motifs d'être fatiguée?

Essayez la Tisphorine.

C'est une farine alimentaire toute nouvelle, phosphatée, lactée, reconstituante; préparée par les procédés les plus perfectionnés et suivant les dernières découvertes de la science; très facile à digérer et d'un goût délicieux, ce qui la fait prendre avec plaisir par les enfants même les plus difficiles et par les estomacs les plus délicats. Elle sert à préparer des potages ou des bouillies.



NOTA. — Il suffit d'écrire à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, en se recommandant du Journal du Lot, pour recevoir à titre de cadeau et franco de port par la poste une ravissante boîte-échantillon de Tisphorine, de quoi préparer 4 à 5 potages pour un bébé.

A CAHORS et dans la région, on trouve la Tisphorine Grande Epicerie de Paris, R. BAQUIER, rue de la Liberté, ainsi que dans toutes les bonnes maisons vendant des produits alimentaires.

NEURALGIES MIGRAINES. — Guérison par les Pilules Antineuralgiques de D'ACRONIER

Boîte : 3 fr. — SCHMITT, Pharm. 75, r. La Boétie, Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

3 fr. 50 par jour, travail d'aiguilles, à faire chez soi, continu, sans caution, PUTZY, Maisons-Alfort (Seine).

Religieuse donne secret p^t guérir Enfants urinant au lit. Ecr. M^{me} Burot, Chantenay (Loire).

Le propriétaire gérant: A. COUÉSLANT.

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT

livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer

plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE 1^{er} CHOIX

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue Huile de Foie de Morue Vierge Ambrée de John Steevens provenance directe de Bergen-Norwège

La meilleure de toutes les huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile vierge ambrée obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.

Elle ne présente pas la saveur acre et forte des autres Huiles obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour augmenter le rendement.

Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaines, ni alcaloïdes, ni les produits d'altérations des foies putréfiés.

L'huile de John Steevens, dépourvue de saveur acre et forte est facilement digestible.

Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.

Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore etc....

en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.

Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex et par les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot professeur de pharmacie galénique à l'École supérieure de pharmacie de Paris.

Nous garantissons nos huiles dernière pêche et de provenance directe.

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, ancien chef du laboratoire d'analyses de la Pharmacie commerciale de France, rue Drouot, Paris.